

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE
LE 12 MARS 2020**

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire de l'Édifce Palma-Morin sis au 175 Route 107 à Déléage, à 18h00.

Sont présents : Monsieur Raymond Morin, Maire
Madame Louise Charlebois, Conseillère siège no.1
Monsieur Gilles Jolivette, Conseiller siège no.2
Monsieur Denis Brazeau, conseiller siège no.3
Madame Michelle Briand, Conseillère siège no.4
Monsieur Michel Guy, conseiller siège no.5
Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller siège no.6

Est aussi présente la directrice générale et Secrétaire-trésorière, Joanne Poulin. Aucune personne dans l'assistance.

La séance extraordinaire du conseil se tient conformément aux dispositions du Code municipal du Québec

Elle est ouverte à 18h07.

2020-03-CMD092 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Guy appuyé du conseiller Jean-Pierre Morin et résolu,

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1- Électrification du Camp Le Terrier – Signature de l'entente
- 2- Camion VOLVO 2006 – (appel d'offres sur invitation 19-0678)
- 3- Ministère de la sécurité publique - Examiner le Pont d'Aumond
- 4- Don à un organisme – Michel Guy
- 5- Aide financière aux activités sportives
- 6- Abrogation de la résolution 2020-03-CMD077

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-03-CMD093 ÉLECTRIFICATION DU CAMP LE TERRIER – SIGNATURE DE L'ENTENTE

Il est proposé par le conseiller, Michel Guy appuyé par le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu,

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Déléage sera le promoteur du projet d'électrification au Camp le Terrier;

CONSIDÉRANT que plusieurs demandes de subvention et divers documents devront être complétés pour mener à terme ce projet;

CONSIDÉRANT que la contribution aux coûts des travaux est estimée à 211.669,57\$ incluant les taxes aux conditions de l'entente de réalisation du projet;

CONSIDÉRANT que la municipalité recevra une redevance de 5 900,00\$ à chaque branchement qui s'ajoutera jusqu'à un maximum de 149 211,00\$ dans la 1^{ère} phase et, le total de la balance due à la municipalité sera reçue dans la 2^e phase;

DE NOMMER Monsieur le maire Raymond Morin, Monsieur le conseiller Denis Brazeau ainsi que la Directrice générale Madame Joanne Poulin, comme représentants et signataires des documents pour la municipalité de Délage.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

La conseillère Michelle Briand est contre.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à la majorité

2020-03-CMD094 CAMION VOLVO 2006

Il est proposé par la conseillère Louise Charlebois, appuyé par le conseiller Michel Guy et résolu,

CONSIDÉRANT que la municipalité désire faire l'achat d'un camion pour le service de la voirie;

CONSIDÉRANT que l'usage de ce camion serait à l'année et servirait également à la tournée d'inspection des chemins, autant l'hiver qu'au printemps, ce qui permettrait une gestion plus efficace et rapide de l'entretien des chemins;

CONSIDÉRANT que le camion de déneigement de marque Volvo 2006 modèle VHD (64F200) et que CSPQ n'offre aucune garantie;

CONSIDÉRANT que le montant de la mise est de 8 100,00\$ (excluant les taxes);

D'AUTORISER la Directrice générale Madame Joanne Poulin à procéder à l'inscription du soumissionnaire et de dépôt de soumission pour l'appel d'offres sur invitation 19-0678 auprès du Centre de services partagés Québec;

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-03-CMD095 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – EXAMINER LE PONT D'AUMOND

Il est proposé par le conseiller Michel Guy, appuyé par le conseiller Denis Brazeau et résolu,

ATTENDU que lors de la dernière crue printanière 2019 nous avons observé certaines préoccupations sur le niveau anormalement élevé des eaux;

CONSIDÉRANT qu'à tous les printemps, la situation se détériore, et ce depuis de nombreuses années;

EN CONSÉQUENCE cette résolution sera envoyée au Ministère de la Sécurité publique afin que soit effectuée une vérification minutieuse pour régler la problématique du pont situé dans la Municipalité d'Aumond.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-03-CMD096 DON À UN ORGANISME – MICHEL GUY

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Morin, appuyé par la conseillère Louise Charlebois et résolu,

CONSIDÉRANT que suite au décès de Madame Fortin Guy, mère de Monsieur le conseiller Michel Guy;

DE CONTRIBUER pour un don de 50,00\$ à la Fondation CSSSVG.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-03-CMD097 AIDE FINANCIÈRE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand, appuyé par la conseillère Louise Charlebois et résolu,

CONSIDÉRANT que la municipalité désire favoriser et promouvoir l'activité physique afin d'établir de saines habitudes de vie et lutter contre la sédentarité;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire favoriser et promouvoir l'activité culturelle afin d'encourager le développement global et l'ouverture à la culture;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire aider les familles en allégeant les coûts reliés aux activités sportives et culturelles afin d'en favoriser l'accessibilité;

CONSIDÉRANT qu'une politique d'aide financière aux activités sportives et culturelles pour les résidents de Délégé âgé de 0 à 17 ans est déjà établie;

CONSIDÉRANT que les dates limites de réclamation sont le 31 mai et le 30 septembre de chaque année;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des activités pour l'année 2020 se limite à 1000,00\$ et que chaque remboursement doit être accompagné d'un reçu officiel.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-03-CMD098 ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2020-03-CMD077

Il est proposé par le conseiller Denis Brazeau, appuyé par le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu,

CONSIDÉRANT que la résolution no 2020-03-CMD077 ne mentionne pas les coûts reliés à l'étude hydrologique et hydraulique du barrage du Moulin des Pères à Aumond;

D'ABROGER la résolution no. 2020-03-CMD077;

D'AUTORISER la dépense de 2000,00\$ (excluant les taxes) pour défrayer la moitié des coûts de l'étude au montant de 4000,00\$ (excluant les taxes).

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2020-03-CMD099 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Morin, et appuyé par le conseiller Michel Guy, et résolu de lever la présente séance extraordinaire à 19h05.

Adoptée à l'unanimité.

Raymond Morin
Maire

Joanne Poulin
Directrice générale et secrétaire-trésorière